

# Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Plan d'amélioration Web

# Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD BUSSEY (QUEBEC)		
Statut	Privé conventionné	Nbre de lits perm. au permis	27
Établissement	CHSLD BUSSEY	Adresse	2069, BOULEVARD SAINT-JOSEPH
Région	Montréal	Ville	Montréal

# Informations sur la visite

Date de la visite	15 juin 2023	Reddition de comptes 1	15 juin 2024
Date de transmission			

# Droits des résidents et des personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	L'installation n'informe pas le résident et ses proches de	
	l'existence du comité des usagers.	
		Réalisé

### Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs	Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont	
impliqués auprès des résidents afin d'offrir une approche adaptée aux	pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et	En cours
besoins des résidents.	de fin de vie.	

## **Pratiques cliniques**



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	<ul> <li>Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie.</li> </ul>	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins.	Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques car les plans de travail des PAB n'incluent peu ou pas de stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.	En cours

# Activité repas





Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;



Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

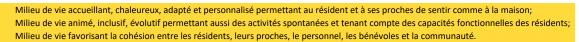
Recommandations		Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
	5. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis	<ul> <li>Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.</li> </ul>	
			Réalisé

# Milieu de vie









Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités	<ul> <li>Les activités individuelles et de groupe ne sont pas</li> </ul>	
stimulantes, significatives et adaptées.	offertes sur une base quotidienne.	
		Réalisé